





# SOMMAIRE

## **4 PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE**

Frise chronologique

Le cycle de l'objet

## **10 LA PAGOILLE EN CHIFFRES**

Les apports

Les ventes

Traitement de la matière

## **20 HORS LES MURS**

Les actions de sensibilisation

Les déchèteries mobiles

## **24 LA CANTINE**

## **26 L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION**

Le bilan de l'insertion

L'équipe de La Pagaille

## **30 PARTENAIRES, RÉSEAUX ET AGRÈMENTS**

# LA PAGAILLE EST UNE RECYCLERIE GÉRÉE PAR L'ASSOCIATION « LA RASCASSE »

Depuis 2017, nous œuvrons dans le domaine du réemploi et de la solidarité à travers les différentes actions que nous menons à Ivry-sur-Seine et ses alentours. Nous sommes situés dans le quartier d'Ivry Port, le plus grand Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) du Val-de-Marne (94) dans lequel nous évoluons depuis très longtemps.

Notre local est situé au 15, rue Ernest Renan. Il abrite une boutique de 270m<sup>2</sup>, des bureaux, la zone d'apports ainsi qu'un espace de tri et de stockage de 300m<sup>2</sup>. La Pagaille accueille également une cantine solidaire à prix libre, « La Cantine de la Pagaille », gérée par l'association « Les Bokhalés », un studio et un atelier bois.

Notre activité principale est le réemploi : nous récupérons de la matière (textile, vaisselle, bibelots, livres, meubles, électronique, jouets, électroménager, etc.) pour éviter qu'elle ne finisse à la poubelle ou à la déchèterie. Cette matière est récupérée grâce aux apports volontaires des particuliers ou par les collectes que nous effectuons. Elle est ensuite triée, puis réemployée dans nos boutiques à prix solidaire ou sous forme de dons. La matière que nous ne pouvons pas réemployer est recyclée par des éco-organismes partenaires.

La structure fonctionne grâce à une équipe de 28 salarié·e·s. La Pagaille est agréementée Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) par la DRIEETS - UT 94, ce qui permet l'accompagnement de 15 personnes éloignées de l'emploi. Le but est de concrétiser leur projet professionnel et de lever les freins liés à leur insertion socio-professionnelle.

# 15 SALARIÉ·E·S EN PARCOURS D'INSERTION 8 SALARIÉ·E·S PERMANENT·E·S 5 SERVICES CIVIQUES, STAGIAIRES, ALTERNANT·E·S



## LA CANTINE

Cantine solidaire à prix libre

50 repas par jour  
3 cuisinier·e·s  
30 bénévoles

## LES ATELIERS

Bois et vélo

120 vélos réparés  
35 Meubles créés  
4 bénévoles réguliers



## HORS LES MURS

4 ressourceries éphémères  
17 collectes en pied d'immeubles  
12 Gratiférias



## LA RECYCLERIE

147t de déchets traités à l'année  
94% de matière valorisée  
300m<sup>2</sup> de zone de tri



## LA BOUTIQUE

270 m<sup>2</sup> de boutique solidaire  
16 077 paniers vendus  
84t d'objets sauvés de la poubelle



## LE STUDIO

1 titre diffusé sur Radio Nova  
10 concerts  
5 talents repérés

**16 SEPTEMBRE 2016**

Domiciliation de La Rascasse  
au 15, rue Ernest Renan

**5 MARS 2017**

Ouverture de la Recyclerie  
« La Pagaille »

**5 MARS 2020**

Agrément ESUS  
Entreprise solidaire d'utilité sociale

**SEPTEMBRE 2019**

Lauréat du Budget  
participatif d'Ivry-sur-Seine

**JUILLET 2019**

Premier Repair café

**MARS 2020**

Création du Studio Pagaille  
(diffusion du 1<sup>er</sup> titre « Gagarine » sur radio Nova)

**14 MARS 2020**

Inauguration  
de La Cantine  
de La Pagaille

**5 SEPTEMBRE 2020**

Inauguration  
de La P'tite Pagaille  
dédiée aux enfants

**DÉCEMBRE 2021**

Passage à 30 salarié·e·s

**JUILLET 2021**

Première ressourcerie  
éphémère de La Pagaille

**SEPTEMBRE 2017**

Les débuts de La Cantine  
de La Pagaille

**13 SEPTEMBRE 2018**

Agrément ACI (Ateliers  
et Chantiers d'Insertion)

**1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018**

Premières embauches

**JUIN 2019**

Premier Boutik'Shake

**13 MARS 2019**

Ouverture  
de La P'tite Pagaille

**22 DÉCEMBRE 2018**

Premier Noël solidaire

**5 OCTOBRE**

Obtention de 2 postes  
« Adultes-Relais »

**13 NOVEMBRE 2020**

Label Actions Innovantes

**16 DÉCEMBRE 2020**

Reconnaissance  
d'intérêt général

**26 JUIN 2021**

Fermeture  
de la P'tite Pagaille

**MAI 2021**

Agrandissement  
de la zone de tri à 300m<sup>2</sup>

**FÉVRIER 2021**

Extension au 13  
rue Ernest Renan

# LE CYCLE DE L'OBJET À LA PAGAILLE



## COLLECTE

Apports **60%**

Collectes  
à domicile **30%**

Actions  
de sensibilisation **8%**



Pesée

Tri



# VALORISATION

Nettoyage/petites  
réparations

57%



Organismes  
de recyclage

37%

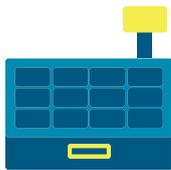


Déchets ultimes

6%



# REDISTRIBUTION



Vente en boutique  
solidaire

Dons  
(assos/vestiaires/  
gratuité)



Prêts  
ou utilisation  
interne



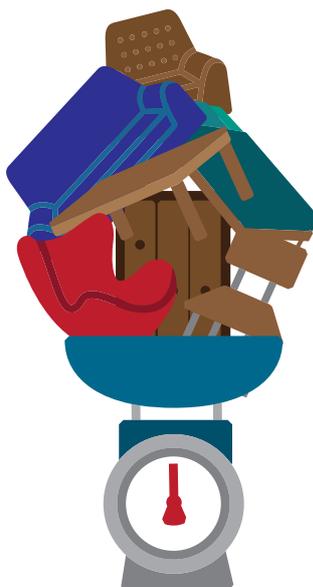


Nous récoltons différents types d'apports,  
que nous classons dans les catégories suivantes :



**TEXTILE**

41t - 28%



**MEUBLES**

41t - 28%



**D3E**

18t - 12%



**CULTURE**

18t - 12%



**VAISSELLE**

8t - 6%



**LOISIRS**

9t - 6%



**DÉCORATION**

6t - 4%



**OUTILLAGE**

3t - 2%



**PUÉRICULTURE**

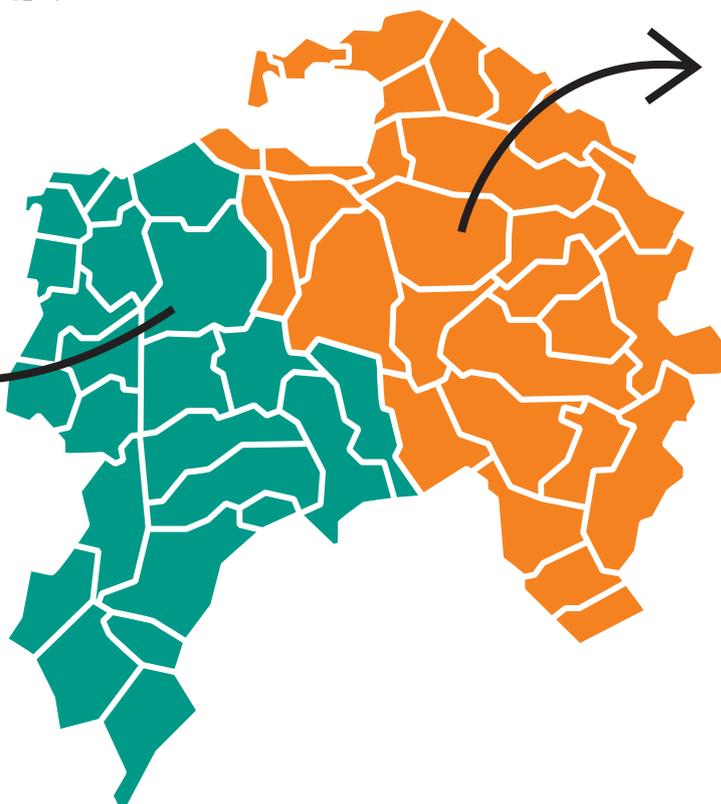
1t - 1%

Le textile représente 28% de tout ce que nous récoltons, les meubles 28% aussi, le D3E 14%, et la culture (livres, CD, etc..) 12%.

→ Nos apports proviennent en très grande partie de l'EPT GOSB, mais notre zone d'achalandage s'étend dans tout le Val-de-Marne et au-delà.

## 100T PROVIENNENT D'IVRY SUR SEINE

**EPT GOSB**  
18t - 12%

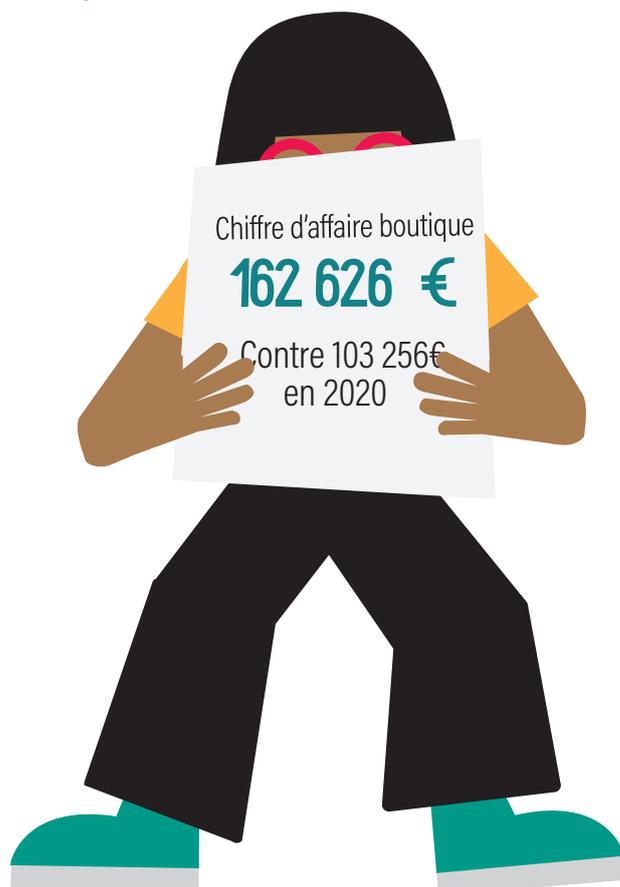


**VAL DE MARNE  
HORS EPT GOSB**

14t - 9%

**HORS  
VAL DE MARNE**

5t - 4%



# EN 2021, LA PAGAILLE A VENDU 16 077 PANIERS, POUR UN COUT MOYEN DE 10€



# NOS VENTES PAR CATÉGORIES



## TEXTILE

(Vêtements, linge de maison, accessoires)

**61 050€ - 38 %**



## MEUBLES

(mobilier - livraisons)

**19 047€ - 12%**



## D3E

(électronique)

**19 716 € - 12%**



## CULTURE

(Livres - CD - DVD - Vinyles)

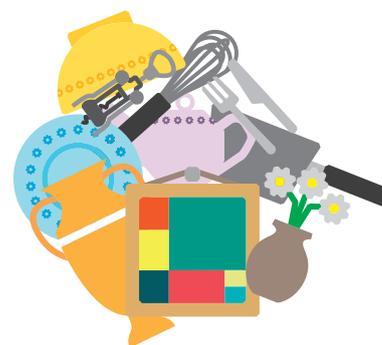
**19 765 € - 12%**



## ENFANTS

(puériculture, jouets, textile)

**13 746 € - 9%**



## VAISSELLE

**BIBELOTS - DÉCO**

**22 025€ - 14%**



## VÉLOS

**5 317 € - 3%**



**120 VÉLOS  
RÉPARÉS**

en 2021

Nous récupérons, retapons et remettons en circuit des vélos cassés ou abandonnés afin de leur donner une seconde vie !

# VALORISATION ET DÉCHETS ULTIMES

À la Pagaille, nous valorisons plus de 94 % de la matière que nous traitons. Ces 94 % comportent notre part de réemploi (ce que nous revendons, donnons, réutilisons, etc...) et notre part de recyclage (ce que nos filières de recyclage partenaires récupèrent).

**VALORISATION  
94%**

**RÉEMPLOI  
57%**

**RECYCLAGE  
37%**

**DÉCHETS  
ULTIMES  
6%**

**POUBELLE NOIRE  
ET DÉCHÈTERIE  
4%**

**POUBELLE  
JAUNE  
2%**

Nous prenons le parti de ne pas comptabiliser les déchets de la poubelle jaune dans le recyclage car nous estimons qu'une trop faible partie est effectivement recyclée. Malheureusement, la plupart du temps ces déchets sont utilisés comme combustibles pour l'incinération, c'est pourquoi nous faisons apparaître la poubelle jaune dans les déchets ultimes.

# FAVORISER LE RÉEMPLOI EST LE PRINCIPAL OBJECTIF D'UNE RECYCLERIE TELLE QUE LA PAGAILLE.

Dans l'optique d'une réduction des déchets et de la consommation, le réemploi est le meilleur traitement que l'on puisse offrir à un objet, qui plus est par le biais d'un parcours court et local comme celui de la Pagaille. Nous favorisons davantage la valeur d'usage de l'objet (un verre sert à boire et un pull à se vêtir) que sa valeur spéculative liée à la mode ou la tendance. D'autre part, nous limitons aussi l'énergie dépensée en logistique grâce à un circuit court et local : les objets amenés viennent d'un grand voisinage, et servent à ce même grand voisinage.

Tout ce qui est apporté ou collecté à La Pagaille n'a pas forcément la chance d'être valorisé sur place par le don ou par la boutique solidaire. En effet, certains sont incomplets, dégradés, cassés ou totalement hors d'usage. Le volume d'objets que nous traitons est important, il est alors impossible pour une structure comme la nôtre (l'espace n'est pas suffisant) de stocker ces produits et de les mobiliser plus tard. Nous avons donc mis en place des partenariats avec d'autres structures, plus larges ou avec des fonctionnements différents, qui favorisent elles aussi le réemploi.



**AMMAREAL**  
LE LIVRE SOLIDAIRE

TEXTILE

LIVRES

## TAUX DE RÉEMPLOI PAR FLUX



**MEUBLES**  
54 %



**D3E**  
57 %



**LIVRES**  
58 %



**TEXTILE**  
46 %



**VAISSELLE**  
81 %

# POUR LA MATIÈRE QUI NE PEUT ÊTRE NI RÉEMPLOYÉE DIRECTEMENT PAR NOUS, NI PAR NOS PARTENAIRES, NOUS TRAVAILLONS AVEC DES FILIÈRES DE RECYCLAGE APPROPRIÉES.

Elles ont pour but de produire à nouveau de la matière à partir des objets que nous leur fournissons. Ce procédé est souvent énergivore et parfois polluant, mais il évite l'enfouissement et l'incinération des déchets.

À la Pagaille nous avons des partenariats avec les éco-organismes suivants :

**ARMOR**

**CARTOUCHES ET TONER D'IMPRIMANTES**

**EcoLogic**

**DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE (DEEE)**

**Corepile**  
PILES ET BATTERIES

**Valdelia**  
GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS

**DÉCHETS D'ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT PROFESSIONNELS (DEA PRO)**

## TAUX DE RECYCLAGE PAR FLUX



**MEUBLES**  
46 %



**D3E**  
43 %



**LIVRES**  
42 %



**TEXTILE**  
54 %



**VAISSELLE**  
19 %

Et avec les filières de recyclage suivantes :

**GebeTex**

**FILIÈRE DE RECYCLAGE DU TEXTILE,**  
au travers de notre partenariat  
avec l'association Amelior.



**PAPREC**



**DERICHEBOURG**

**FILIÈRE DE RECYCLAGE DU PAPIER,**  
pour les livres trop abîmés

PAPREC ET DERICHEBOURG



# LES ÉCO-ORGANISMES

Les filières de recyclage sont progressivement devenues des Eco-Organismes, au fil du développement des dispositifs liés à la Responsabilité Élargie des Producteurs (R.E.P).

## QU'EST-CE QU'UN ÉCO-ORGANISME ?

Un éco-organisme est en France une société de droit privé détenue par les producteurs et distributeurs pour prendre en charge la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché. Pour chaque type de produit (emballage, ameublement, produits électronique, pneumatique, papier, textile, médicament, etc.) les producteurs s'associent à des éco-organismes afin de créer des filières de recyclage.

## QU'EST-CE QU'UNE ÉCO-CONTRIBUTION ?

Mise en place en 2010 lors du Grenelle II, l'éco-contribution correspond à un « coût » ajouté au prix de vente des appareils électriques, électroniques et des éléments d'ameublement vendus en France. Elle doit compenser les frais de la collecte et du traitement de ces produits en fin de vie. Cette contribution s'inscrit dans le cadre de la Responsabilité élargie du producteur (REP) qui stipule que le producteur est responsable de son produit manufacturé dans toutes ses phases de vie, y compris lorsque celui-ci est devenu un déchet. En moyenne, l'éco-contribution est d'environ 0,52 €/kg, dont 74 % est dédié au traitement du déchet, 14 % au transport et 12 % aux frais d'administration et d'information. Si le taux d'imposition et le cahier des charges des éco-contributions sont fixés par l'État (plus précisément l'ADEME), l'argent est de fait collecté par les producteurs privés et versé aux organismes partenaires (également privés) chargés de la collecte et du recyclage des déchets. Ce sont les éco-organismes.

## QUELLE PLACE POUR LES RESSOURCERIES DANS LE CIRCUIT DE L'ÉCO-CONTRIBUTION ?

Ce système a officiellement pour objectif de déplacer les coûts des contribuables aux consommateurs et de pousser les producteurs à réduire la nocivité de leurs produits en favorisant une conception plus écologique. Les éco-organismes et l'éco-contribution sont donc une réponse aux problèmes de surproduction de déchets. Toutefois, le circuit de l'éco-contribution soulève de nombreuses interrogations, parmi lesquelles :

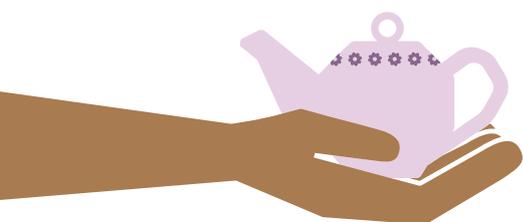
- Les éco-organismes sont financés par l'éco-contribution qui couvre la grande partie de leur processus de travail, tout en bénéficiant en parallèle du chiffre d'affaire permis par la vente des matières recyclées.
- Les éco-organismes ne contribuent que très peu au réemploi, qui est finalement l'action la plus efficace du point de vue écologique. Ils développent principalement le recyclage, une activité qui reste consommatrice d'énergie et souvent polluante.
- Le partenariat avec les éco-organismes est réutilisé par les industriels pour réaliser des campagnes de « greenwashing ». La difficulté pour les structures associatives et locales comme la nôtre est de réussir à la fois à obtenir une part de cette manne par des conventionnements avec les éco-organismes et à faire reconnaître notre travail de collecte mais surtout de réemploi.

C'est pourquoi nous travaillons avec des éco-organismes, tout en nous inscrivant dans la mobilisation du REFER autour d'un plan de « stratégie nationale pour le développement du réemploi solidaire et la réduction des déchets », dont nous soutenons les propositions.

# LES ACTIONS DE SENSIBILISATION REPRÉSENTENT 6% DE NOS APPORTS

## COLLECTES EN PIED D'IMMEUBLE

Lors des collectes en pied d'immeuble, nous proposons de nous installer une journée entière sur un espace extérieur afin de collecter meubles, électroménagers, vêtements, vaisselle, bibelots, livres, appareils électroniques, etc. dont les résidents voudraient se débarrasser. Nous pouvons nous établir au cœur d'un grand ensemble, près d'un marché, ou encore au pied d'une résidence étudiante.



### 17 COLLECTES

9 à Vitry, 4 à Ivry, 4 à Villejuif



### 723 PARTICIPANT·E·S



### 10 ATELIERS DE SENSIBILISATION

## RESSOURCERIES ÉPHÉMÈRES

Lors des ressourceries éphémères nous proposons de nous installer au cœur d'un quartier afin d'organiser pour un temps limité, de quelques semaines à quelques mois, des sessions de collectes d'encombrants, d'électroménager et de tout objet du quotidien. Quelque soit leur état ou leur valeur, les objets déposés sont triés et réparés par les salariés de La Pagaille. Certains peuvent être réparés par les habitants eux-mêmes au cours d'ateliers de valorisation de « déchets ». Tous ces produits, et éventuellement d'autres apports, sont revendus lors de la dernière journée au cours d'une grande braderie qui est également l'occasion de nombreuses animations de quartier. Les ressourceries éphémères amènent l'activité de recyclage et de réduction des déchets au plus près des habitant·e·s du territoire.



### 4 RESSOURCERIES ÉPHÉMÈRES

1 à Vitry, 1 à Bagneux, 1 à Créteil, 1 à Champigny sur Marne



### 166 PARTICIPANT·E·S



### 10 ATELIERS DE SENSIBILISATION

## DÉCHÈTERIES MOBILES

Depuis fin 2020, nous animons un « Point Réemploi » à la déchèterie mobile de la rue des Carrières à Vitry-sur-Seine : Depuis que la déchèterie d'Ivry adossée à la TIRU a fermé pour travaux en 2020, des déchèteries mobiles ont été mises en place sur le territoire. Dans ce cadre, nous avons lancé une expérimentation « Point Réemploi » sur l'une de ces déchèteries mobiles, rue des Carrières à Vitry-sur-Seine, grâce à un partenariat avec Suez et la Mairie de Vitry. La déchèterie mobile gérée par Suez ne contient que peu de filières de recyclage, par notre présence nous proposons alors d'accroître les possibilités de réemploi et de revalorisation.

Cette expérimentation s'étant avérée concluante, La Pagaille installe dorénavant un barnum un samedi sur deux et accueille les particuliers à l'entrée de la déchèterie mobile à côté des bennes de Suez.

Notre stand permet de sensibiliser les usagers au réemploi de manière directe et de faire connaître les structures qui y participent. Au-delà de cette action de sensibilisation, nous récupérons les meubles, le D3E, les jouets et le textile qui peuvent être réemployés.



**23 DÉCHÈTERIES MOBILES  
EN 2021**

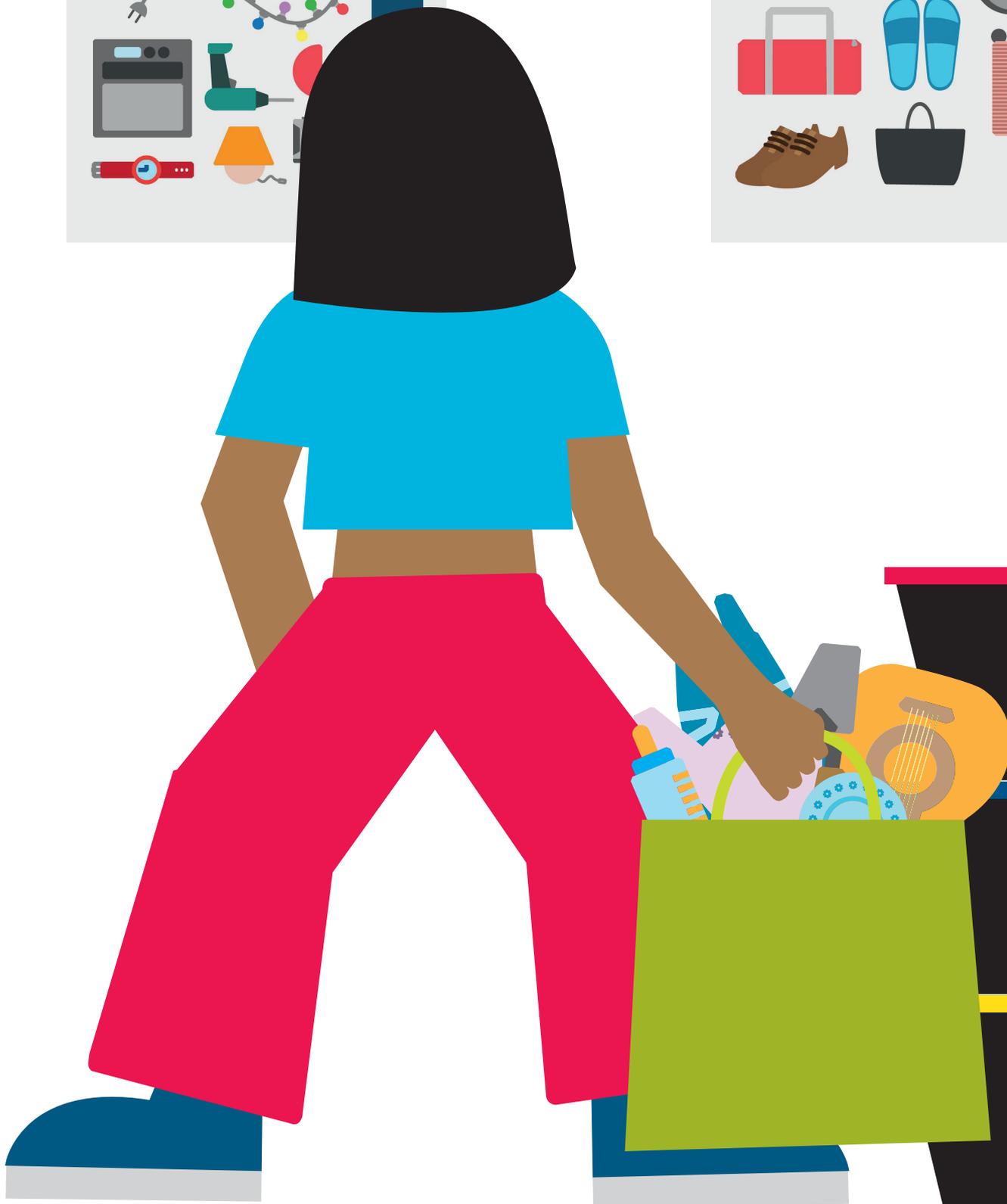


**6,5T SAUVÉES DE LA BENNE  
4% DE NOS APPORTS  
MOYENNE DE 283KG  
PAR JOUR DE PRÉSENCE**

## APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



## SACS ET CHAUSSURES



# DEPUIS SEPTEMBRE 2018, LA PAGAILLE DIVERSIFIE SON ACTIVITÉ EN PROPOSANT UNE CANTINE SOLIDAIRE À PRIX LIBRE DANS SES LOCAUX.

La gestion de cette cantine solidaire est à présent confiée à l'association « Les Bokhalés » qui existe depuis 2013.

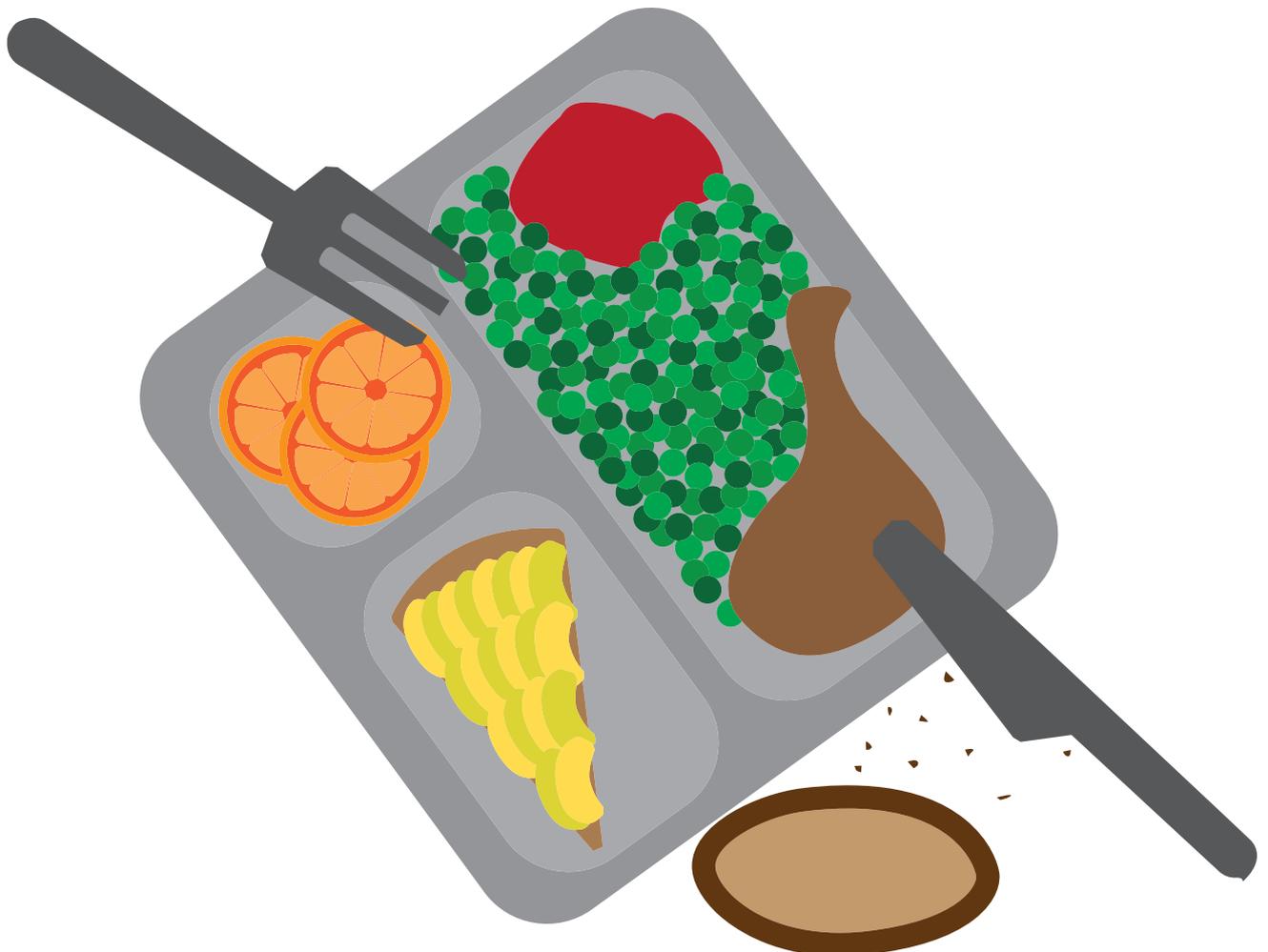
La cantine s'approvisionne grâce à des missions de récupération alimentaire (fruits et légumes principalement) au marché de Rungis, qui ont lieu tous les lundis. Les courses sont alors faites en fonction des différents arrivages avec la volonté de privilégier les produits frais pour proposer des repas complets et équilibrés pour tous·tes.

## LE PRIX LIBRE

« Le prix libre, c'est tout simplement le modèle financier citoyen qui dit que le prix est choisi par l'utilisateur. Il donne ce qu'il veut, ce qu'il peut, et ce qu'il pense que cela vaut et le mérite. Le prix coutant peut être indiqué pour informer mais libre à chacun de donner selon ses moyens et ses envies. C'est une démarche qui souhaite montrer que les rapports financiers peuvent être fondés sur d'autres logiques que celles du profit : celle de la confiance, de l'honnêteté, et de la solidarité. Chacune et chacun, quels que soient ses revenus, peut bénéficier des mêmes services. Le prix libre implique aussi une notion de responsabilisation dans l'échange. Il donne l'occasion d'un questionnement : combien vais-je donner ? Quels sont mes moyens ? Quels sont les frais qu'occasionne la préparation d'un repas avec des aliments de qualité, en circuit court ? À quel point puis-je ou ai-je envie de participer ou de soutenir l'action de La Cantine de La Pagaille ? On s'éloigne ainsi d'une attitude purement consumériste, où la somme que l'on donne est un geste rapide et machinal. »

La Cantine de La Pagaille est devenue un véritable lieu de restauration pour les habitant·e·s et les travailleur·euses du quartier d'Ivry Port, et propose des menus complets à prix libre du mardi au samedi de 12h à 14h30. C'est Raphaël, le cuisinier et salarié de l'association «Les Bokhalés» qui gère la cantine et qui assure les repas du mardi au vendredi. Le samedi, c'est le collectif « Chaud Bouillon » qui investit la cuisine : composé d'une trentaine de bénévoles, le collectif propose tous les samedis des repas à prix libre à base d'invendus Bio du marché de Rungis et de produits en circuit court. La cantine accueille aussi d'autres collectifs, comme « Le Coeur Des Gilets Jaunes », c'est un lieu ouvert qui permet à tous·tes, cuisinier·es professionnel·les ou amateur·rice·s, de venir partager la cuisine autour de luttes communes.

La Cantine de La Pagaille est un lieu qui permet à tous·tes de se restaurer convenablement à prix libre. Elle permet aussi aux salarié·e·s de La Pagaille de manger tous les midis des repas complets et équilibrés pris en charge par la structure.

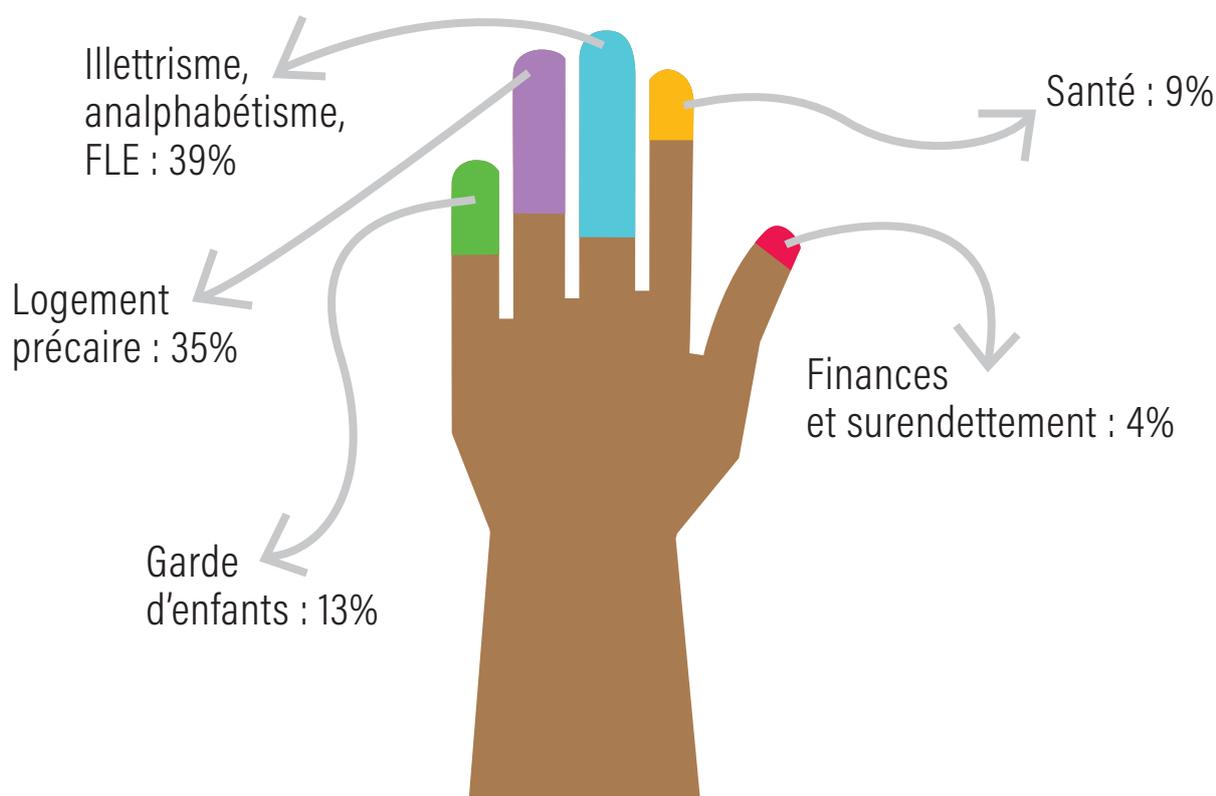


# NOTRE ASSOCIATION EST CONVENTIONNÉE ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION (ACI) PAR LA DRIEETS DEPUIS SEPTEMBRE 2018.

Nous comptons à ce jour une vingtaine de salarié·e-s en CDDI (un contrat d'une durée de 6 mois, renouvelable jusqu'à 2 ans financé par la DRIEETS), dont 82% ont été prescrits par Pôle Emploi et 18% par la Mission Locale.

Les salarié·e-s en insertion bénéficient alors d'un accompagnement socio-professionnel assuré par notre CIP (chargée d'insertion professionnelle), elles et ils sont notamment accompagné·e-s dans leurs recherches de formations ou de stages. Les salarié·e-s bénéficient aussi d'un encadrement spécifique assuré par l'encadrant technique qui coordonne les plannings, évalue les progrès d'apprentissage et l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles des salarié·e-s. L'objectif de ce dispositif est que le·a salarié·e accède à une « sortie positive », c'est-à-dire qu'elle ou il trouve une formation qualifiante, un CDI ou un CDD de plus de 6 mois.

Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs étapes sont à prendre en compte, notamment tout le travail d'accompagnement afin de lever les freins rencontrés. Les salarié·e-s font face à des difficultés très diverses. Il peut s'agir de problèmes de santé, familiaux, de manque d'estime de soi. La barrière de la langue et la précarité du logement restent cependant en tête de la liste des freins les plus récurrents.

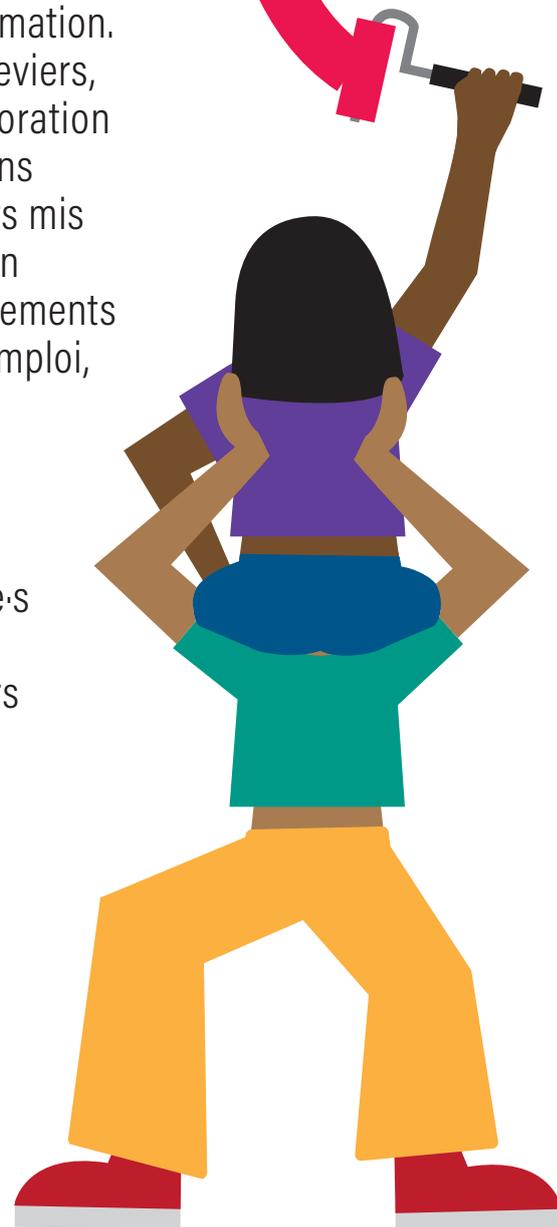


Chaque salarié·e de la Pagaille est accompagné·e dans ses démarches d'insertion vers un emploi stable ou une formation. Cet accompagnement demande d'actionner différents leviers, notamment sur le plan de leur accès aux droits. L'élaboration du projet professionnel se fait en accord avec les besoins de la personne accompagnée. Plusieurs outils sont alors mis en place, tels que les PMSMP ou stage d'observation afin de découvrir un métier. Mais aussi les ateliers de recrutements et de création de CV proposés notamment par le Pôle Emploi, les simulations d'entretiens pour travailler sa posture professionnelle, etc.

Après une année 2020 ponctuée par des périodes de confinement et de fermeture provisoire, les salarié·e·s en insertion et l'ensemble des permanents et encadrants de la Pagaille ont repris les formations et autres ateliers laissés en suspens.

Les formations ont essentiellement été dirigées vers les thèmes suivants :

- Habilitation Electrique
- BSST
- CAP PETITE ENFANCE
- BAC PRO ADMINISTRATION ET GESTION
- Stage Découvert du métier d'animateur d'ateliers
- Bafa

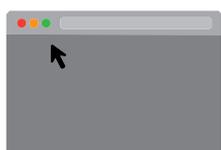


**EN 2021, LE DISPOSITIF A PERMIS À 83% DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES DE FAIRE UNE « SORTIE DYNAMIQUE » (EMPLOI, FORMATION QUALIFIANTE REPRISE D'ÉTUDE, ETC....), 50% DE CES PERSONNES ONT PU TROUVER UN EMPLOI DURABLE.**

# L'ÉQUIPE DE LA PAGAILLE



**ANDREI**  
Manutention



**CAMILLE**  
Assistante  
communication



**CARINE**  
Caissière



**CÉLIA**  
Encadrante  
technique



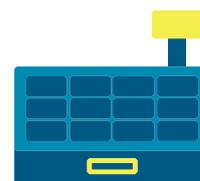
**CHRISTINE**  
Agente valoriste  
polyvalente



**CLAUDIA**  
Agente valoriste  
chargée des jouets



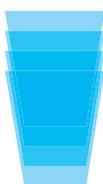
**CONSTANTINA**  
Agente valoriste  
chargée du textile



**ÉLODIE**  
Caissière



**ENTISSAR**  
Cuisinière



**ES SADIA**  
Agente valoriste  
chargée de la vaisselle



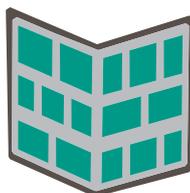
**FRANÇOISE**  
Agente valoriste  
chargée des livres



**GABRIELA**  
Agente valoriste  
chargée du textile



**GAËTAN**  
Directeur



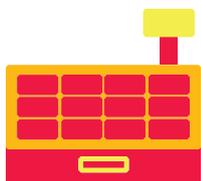
**HAWA**  
Agente valoriste  
chargée des livres



**ILIE**  
Chauffeur

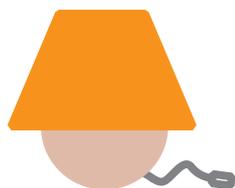


**JOSÉPHINE**  
Chargée de  
partenariat  
et bénévolat



**KARIMA**

Caissière



**KEVIN**

Agent valoriste  
chargé du DEEE



**LAURA**

Référente  
textile



**LUCE**

Agente valoriste  
chargée du textile



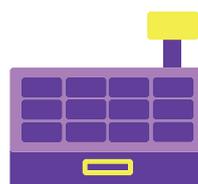
**MALAK**

Assistante RH



**MAMADOU**

Manutention



**MARIEM**

Caissière



**MARTIN**

Référent  
pôle vélos



**MAXIME**

Agent valoriste  
chargé du DEEE



**MILES**

Coordinateur  
boutique



**MOHAMED**

Agent valoriste  
chargée des apports



**MOHAMED**

Assistant administratif  
comptable



**NADÈGE**

Chargée d'insertion  
professionnelle



**NATHAN**

Stagiaire polyvalent



**OVIDIU**

Chauffeur



**RAPHAËL**

Chef Cuisinier



**ROMAIN**

Encadrant  
technique



**VIRGINIA**

Chargée  
de développement  
extérieur



**WIASS**

Agent d'accueil



**YOUSOUF**

Agent valoriste  
chargé du D3E

# PARTENAIRES, RÉSEAUX ET AGRÈMENTS

## LES ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS



Les Dépavés - Fournil de pain au levain, Les ateliers du Pylos, La forge itinérante, Prune RT, Inter-accion

## LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



## NOS RÉSEAUX



## AGRÈMENTS

→ Mars 2020: La Pagaille est agréementée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). Un agrément qui reconnaît la participation au monde de l'Économie Sociale et Solidaire qui nous permet principalement d'obtenir de nouveaux partenariats.

→ Novembre 2020 : La Pagaille est lauréat du LAI (Label Actions Innovantes) délivré par l'EPT GOSB concernant le développement des ressourceries éphémères.

→ Décembre 2020 : La Pagaille obtient la reconnaissance d'intérêt général par l'administration fiscale. Nous sommes à présent en mesure de recevoir des dons et de permettre à nos donateurs de les défiscaliser.

# BILAN FINANCIER

**287 520 €**

Aides aux postes  
(IAE/PEC/Adultes Relais/  
Emplois Francs/Alternance)

**119 700 €**

Subventions publics  
(EPT GOSB/SYCTOM/ADEME/  
DGCS/CRIF/CD)

**8 000 €**

Aides privées

Autofinancement

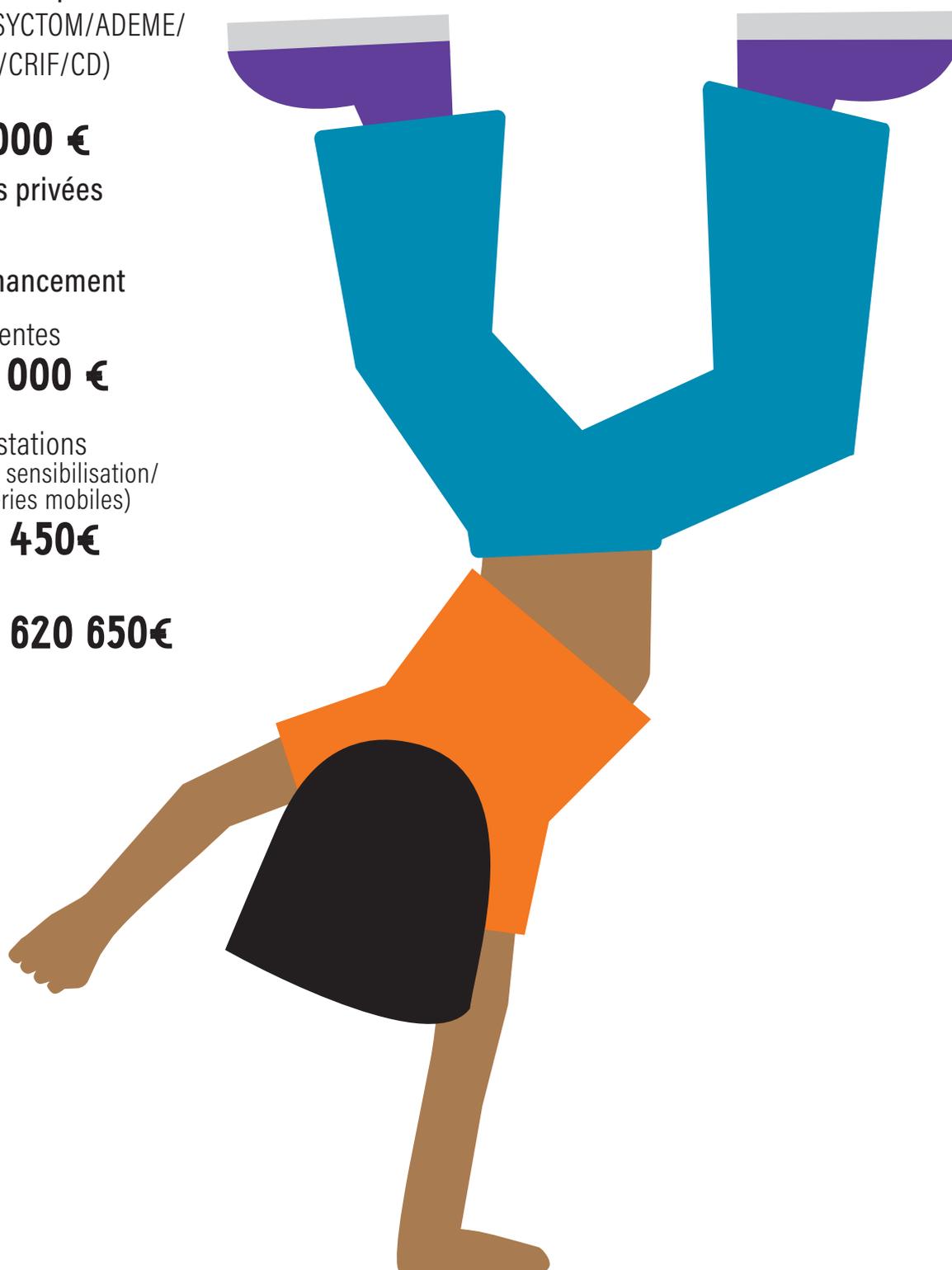
Ventes

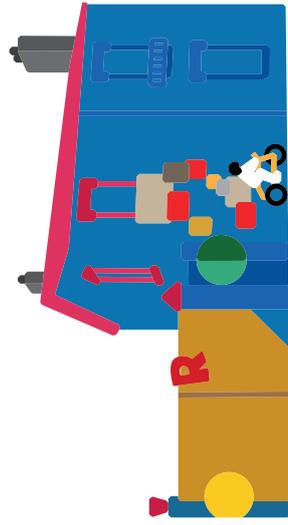
**162 000 €**

Prestations  
(Actions de sensibilisation/  
déchetteries mobiles)

**43 450€**

**TOTAL 620 650€**





**LA PAGAILLE**  
**RECYCLERIE ASSOCIATIVE**  
**15 RUE ERNEST RENAN IVRY S/ SEINE**

Téléphone : 09 80 53 86 90  
Mail : [contact@la-paille.org](mailto:contact@la-paille.org)  
Site : [www.la-paille.org](http://www.la-paille.org)  
Facebook : La Paille Recyclerie  
Instagram : pagailerecyclerie